



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 3 / 0 5 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 3 / 0 5 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7019

1 Intitulé du projet

Reconstruction d'une déchèterie sur la commune de La Montagne (44)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Nantes Métropole

Raison sociale

N° SIRET

2 4 4 4 0 0 4 0 4 0 0 1 2 9

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

COPPEY

Prénom(s)

Mahel

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1- Installations classées pour la protection de l'environnement	b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement. L'activité de la déchèterie sera soumise au régime de l'enregistrement (rubrique 2710-2-a : collecte de déchets non dangereux) et régime de la déclaration avec contrôle (rubrique 2710-1-b : collecte déchets dangereux).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Nantes Métropole (NM) exerce la compétence d'enlèvement et de traitement des déchets sur les 24 communes de la métropole, regroupant 665 204 habitants. La déchèterie existante de la Montagne présente actuellement un état de vieillissement des infrastructures (haut de quais, murs des alvéoles), une inadéquation aux usages (voies d'entrée et sortie non séparées, plateforme de haut de quai sous-dimensionnée, local agent trop petit), des non-conformités (local DDS), auxquels s'ajoutent des problèmes de vandalisme, de dépôt sauvage, etc.

Dans ce cadre Nantes Métropole projette de reconstruire la déchèterie de La Montagne (44). Les parcelles du projet regroupent l'actuelle déchèterie (parcelles 15 et 16) ainsi qu'une ancienne aire d'accueil des gens de voyages mitoyenne à celle-ci (parcelle 13 et 14), sur la section "AL" au cadastre de la commune de la Montagne.

Les infrastructures existantes seront démolies.

Nantes Métropole est propriétaire de ces parcelles et délègue la prestation de l'exploitation de la déchèterie. Cet ensemble de parcelle forme au total une superficie de 9 450 m².

4.2 Objectifs du projet

L'opération va permettre de restructurer en profondeur la déchèterie actuelle permettant ainsi sa mise au norme, l'amélioration des conditions de dépôt des différents types de déchets de manière sécurisée et d'accueillir des volumes de déchets supplémentaires en réponse au besoin du territoire. Les améliorations prévues sur la déchèterie vont également permettre de renforcer la sûreté du site.

Le présent projet fait l'objet d'une démarche environnementale visant à maîtriser les impacts du projet sur son environnement, à travers les enjeux suivants :

- Assurer le confort des usagers,
- Limiter les consommations d'eau et d'énergie,
- Maîtriser l'entretien et la maintenance,
- Favoriser et valoriser le réemploi.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'aménagement d'une nouvelle déchèterie à plat implique :

- La création d'une voie d'attente des véhicules limitant la gêne sur les voies publiques,
- La mise en place d'un contrôle d'accès pour les usagers et voie de retournement pour les véhicules refusés,
- La construction d'un bâtiment d'accueil et de vie pour les agents de déchèterie et autres intervenants (agent de réemploi),
- La construction d'un local technique,
- La construction d'un garage pour ranger un manuscopique et des outils,
- La construction de locaux techniques pour le dépôt, stockage et de reprise des objets du réemploi, de stockage des DEEE et des DDS,
- La construction d'un préau dans la continuité des locaux techniques pour le dépôt des huiles, piles, lampes et DDS.
- La création d'une zone pour le dépôt des déchets dans des bennes compactrices,
- La création d'alvéoles au sol, non couvertes, pour le dépôt, stockage et reprise des déchets non dangereux de type déchets verts, gravats, bois, DEA.

Cette restructuration en profondeur de la déchèterie actuelle implique la mise en œuvre d'une surface aménagée imperméabilisée de 6 590 m² pour les installations de voiries de circulation, les bâtiments/préau et 650 m² pour l'ouvrage de gestion des eaux pluviales (bassin). Le projet futur comporte 3 000 m² d'espaces verts (haie conservée au nord incluse).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La nouvelle déchèterie sera ouverte du lundi au dimanche de 10h à 17h45. Des agents à temps plein seront présents sur la déchèterie pour assurer l'accueil des usagers et la gestion des flux.

Les usagers depuis l'entrée de la déchèterie se dirigeront vers une borne d'accès (contrôle d'accès). Une sortie sans badge est prévue si ces derniers ne disposent pas de badge. Dans la continuité, les véhicules légers (VL) pourront se diriger vers :

- Une première zone comprenant un bâtiment le local gardien, les locaux DDS, DEEE, objets du réemploi. Dans la continuité du bâtiment un préau sera dédié au dépôt des petits flux,
- Dans la continuité, les usagers auront accès à une seconde zone pour le dépôt de leurs déchets dans des bennes compactrices pour les flux suivants : encombrants/tout-venant, cartons, ferrailles et possibilité d'évolution pour les plastiques et/ou le polystyrène,
- Une zone de PAV sur un espace de 50 m² accolée à la zone de dépôt en benne compactrices permettra le dépôt du papier et du verre,
- Enfin, les usagers auront accès une 3ème zone de dépôt de leurs déchets, dans des alvéoles pour : bois A, bois B et DEA (alvéoles de 75 m² chacune), déchets verts (2 alvéoles de 200 m²), gravats (2 alvéoles de 125 m²).

Sur la déchèterie, des espaces de rencontres sont prévus pour faciliter au mieux le flux piétons/vélos/voitures. Les poids lourds pourront entrer et sortir de la déchèterie par une voie en sens unique connectée à la rue du Bois de Bougon. Une cour d'exploitation leur est entièrement dédiée pour rechargement des flux par l'arrière, sans interaction avec les usagers.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dans le cadre du projet, l'activité de la déchèterie sera soumise au régime de l'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du projet : dont surfaces imperméabilisées : dont surfaces espaces verts : dont bassin de régulation des eaux pluviales :	10 240 m ² 6 590 m ² 3 000 m ² 650 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Chemin du Pérou

Lieu-dit : _____

Localité : LA MONTAGNE

Code postal : 4 4 6 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 4 1 , 0 1 " 0 Lat. : 4 7 ° 1 0 , 3 6 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Communes traversées :

La Montagne (44620)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet se situe en zone UEm (secteur d'activités d'économies mixtes) du PLU Métropolitain de Nantes Métropole en date du 05/04/2019.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

- Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les premières ZNIEFF autour du site se trouvent dans un rayon de 1,5 à 7 km, il s'agit de : -ZNIEFF de type I nommée "PRAIRIES DE SAINT-JEAN-DE-BOISEAU A BOUGUENAIIS"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La première réserve naturelle nationale est située à environ 4,7 km au sud du site. Il s'agit de la réserve naturelle nationale "Lac de Grand-Lieu". La seconde réserve naturelle régionale est située à environ 6 km au sud du site. Il s'agit également de la réserve naturelle "Lac de Grand-Lieu".

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par les "voies bruyantes" (annexe du PLU) et n'est soumis à aucune réglementation. La zone la plus proche concernée par un PPBE est la zone située autour de l'Aéroport Nantes Atlantique.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucun PPRN ou PPRT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site Natura 2000 se trouve à environ 1,5 km au nord du site. Il s'agit du site Natura 2000 Directive Oiseaux et du site Natura 2000 Directive Habitats nommés "Estuaire de la Loire"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements se feront sur le réseau d'eau potable public pour les sanitaires et le nettoyage ponctuel des locaux. Les prélèvements seront ainsi limités. L'incidence ne sera pas significative.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La future déchèterie sera raccordée au réseau AEP existant situé au nord du site. Les eaux usées du local gardien seront évacuées vers un système d'assainissement collectif situé au sud-est du site. Les eaux pluviales propres issues des différentes toitures du site sont directement récupérées dans le bassin de rétention. Les eaux de voiries passeront quant à elles par un séparateur d'hydrocarbure avant d'être rejetées dans le bassin de rétention, puis au fossé de la ZAC.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Montagne est concernée par le risque de transport de matières dangereuses sur la D723 située à plus de 240m au sud des parcelles de la déchèterie.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Montagne est concernée par le risque d'inondation (faible), par le risque d'effondrement de falaise (faible), risque sismique (aléa modéré), risque radon (fort).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par la déchèterie aura une légère influence sur le trafic des axes routiers permettant d'accéder à la déchèterie. Environ 300 véhicules par jour sont attendus sur la déchèterie. La conception et les accès assureront la fluidité du trafic. Le trafic sera similaire à celui observé actuellement.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic des véhicules pourra être source de bruit. Le bruit sera limité au site pendant la période d'activité, en période diurne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets verts susceptibles d'émettre des odeurs seront régulièrement évacués pour éviter la production de nuisances. Les autres déchets réceptionnés ne seront pas source d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage sera limité, il ne sera effectif que lorsque la luminosité naturelle sera trop faible et dans des horaires compris entre 9h et 18h00 du lundi au dimanche.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé dans une zone d'activité, les entreprises situées à proximité peuvent être source d'émissions lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collecte des eaux usées et pluviales sera séparative.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales propres issues des toitures du site seront rejetées au fossé de la ZAC. Les eaux de voiries passeront quant à elles par un séparateur d'hydrocarbure, puis dans un bassin puis au fossé.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées du local gardien seront évacuées vers un système d'assainissement collectif situé au sud-est du site.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets d'activités économiques non dangereux assimilés à des déchets ménagers seront également produits en faible quantité par l'exploitation de la déchèterie. Ils seront répartis dans les différentes zones de dépôt de la déchèterie en fonction de leur nature. Les ordures ménagères seront enlevées par le service public de collecte des déchets. Les boues issues du séparateur à hydrocarbures seront évacuées en filière agréée.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie sera reconstruite sur des parcelles déjà occupées par l'actuelle déchèterie et une ancienne aire d'accueil des gens du voyage. Ces parcelles sont situées sur une Zone UEm du PLUm de Nantes Métropole au sein d'une zone d'activités. Les zones UEm sont dédiées à l'accueil d'activités économiques de production, de fabrication ou de logistique. La reconstruction de la déchèterie est compatible avec les orientation du PLUm.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Dans le cadre de l'exploitation de la déchèterie, l'exploitant mettra en œuvre les mesures de réduction suivante :

- la limitation des poussières et envols (les voies seront régulièrement nettoyées, le transport des déchets susceptibles de provoquer des envols se fera en bennes couvertes) ;
- le bruit sera limité aux horaires de fonctionnement du site (des mesures de bruit seront réalisés dans le cadre de l'exploitation) et le broyeur mobile fera l'objet de contrôle régulier.
- les eaux de ruissellement du site seront collectées et pré-traitées avant leur rejet au fossé ;
- les eaux usées seront dirigées vers un réseau d'assainissement collectif,
- La haie bocagère existante au nord-est du site sera conservée et étendue jusqu'à la limite nord-ouest pour créer un écran végétal. Les plantations à l'est du site seront conservées, nettoyées et densifiées en essences bocagères (Sureau, Noisetier, Charmille, Laurier tin...) : 1/3 d'essences persistantes et 2/3 d'essences caduques. Des petits bosquets épars seront installés dans les espaces verts autour de la déchèterie. Le pourtour des bosquets sera semé en prairie fleurie mellifère appréciée des butineurs. Des nichoirs et hôtels à insectes seront intégrés à la parcelle, créant ainsi gîte et couvert pour la faune locale.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet et du formulaire rempli, la déchèterie ne trouve pas dans une zone particulièrement sensible ou qui présenterait un enjeu fort pour la biodiversité et le patrimoine. De plus, la déchèterie est éloignée des habitations et située dans une zone d'activités.

Les mesures listées au point 6.5 permettent de garantir l'absence d'impacts résiduels notables qui pourraient être liés au projet de reconstruction de la déchèterie. En effet, le présent projet, dans sa conception technique a fait l'objet d'une démarche environnementale visant à maîtriser les impacts du projet sur son environnement. L'ensemble des impacts potentiels ont été étudiés et pris en compte dès la conception afin d'y associer des mesures permettant de garantir l'absence d'impacts résiduels notables. Les impacts étant maîtrisés à l'échelle du site, le projet ne nécessite pas en ce sens la réalisation d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom COPPEY

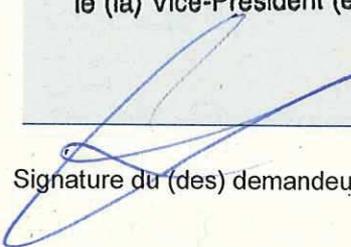
Prénom Mahel

Qualité du signataire Vice-Présidente

À Nantes

Fait le 1 / 6 / 0 5 / 2 0 2 3

Pour Madame La Présidente
le (la) Vice-Président (e)


Signature du (des) demandeur(s)